

Présidence : Azerbaïdjan

## 1007<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 6 avril 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 11 heures

Clôture : 12 h 50

2. Président : Ambassadeur R. Sadigbayli

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : SÉANCE DE CLÔTURE DE LA PRÉSIDENTIE  
AZERBAÏDJANAISE DU FCS

– *Déclaration du général de division H. Mahmudov, Chef du Département de la coopération militaire internationale, Ministère azerbaïdjanais de la défense*

Président, Général de division H. Mahmudov (annexe 1), Ukraine (annexe 2), France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (annexe 3), Suisse (FSC.DEL/179/22 OSCE+), Turquie (FSC.DEL/185/22 OSCE+), États-Unis d'Amérique (annexe 4), Biélorussie (FSC.DEL/182/22 OSCE+), Canada (annexe 5), Royaume-Uni (annexe 6) (FSC.DEL/184/22), Fédération de Russie (annexe 7), France-Union européenne, Arménie (annexe 8), Allemagne (annexe 9), Lituanie (annexe 10).

Motion d'ordre : Autriche, Fédération de Russie

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Visite d'évaluation d'experts effectuée en Azerbaïdjan du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022 : Coordonnateur du FCS pour les projets d'assistance concernant les armes légères et de petit calibre et les stocks de munitions conventionnelles (Autriche) (annexe 11), Arménie*
- b) *Observations finales formulées par le Président du FCS : Président*

4. Prochaine séance :

À annoncer



---

**1007<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1013 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION AZERBAÏDJANAISE**

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,  
Mesdames, messieurs,

J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à l'occasion de la clôture de la Présidence azerbaïdjanaise du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) de l'OSCE.

Pour la première fois en 17 ans, l'Azerbaïdjan a eu l'occasion de présider le FCS. Nous avons assumé notre Présidence avec tout le sérieux requis et, tout au long de notre mandat, nous avons déployé tous les efforts possibles en toute bonne foi afin d'apporter une valeur ajoutée aux travaux du Forum et d'orienter efficacement les débats entre les États participants.

La Présidence azerbaïdjanaise du FCS s'est déroulée sur fond de graves difficultés, notamment dans le domaine politico-militaire, qui persistent et compliquent encore la situation en matière de sécurité dans l'ensemble de l'espace de l'OSCE. La confiance entre les États participants continue de se dégrader. La rivalité entre les blocs politico-militaires continue de s'exacerber, ce qui a des répercussions négatives sur le multilatéralisme, notamment sur les travaux de l'OSCE et de ce Forum.

Il va sans dire que tous ces faits nuisent à la sécurité globale et coopérative, atout unique de cette Organisation, et compromettent l'indivisibilité de la sécurité inscrite dans les documents fondamentaux de l'OSCE.

Comme l'a déclaré le Ministre azerbaïdjanais des affaires étrangères, S. E. Jeyhun Bayramov, à la séance d'ouverture de notre Présidence le 19 janvier, la perspective et l'approche de l'Azerbaïdjan en matière de coopération au sein de l'OSCE, notamment dans les domaines de travail relevant du FCS, ont été façonnées par l'expérience que nous avons acquise au cours des trois dernières décennies. La souveraineté, l'intégrité territoriale et les frontières internationalement reconnues de l'Azerbaïdjan ont été gravement compromises à la suite de violations flagrantes des principes fondamentaux sur lesquels reposent les relations interétatiques, avant d'être rétablies à l'automne 2020.

Ainsi, notre priorité absolue en tant que Présidence du FCS a été axée sur le respect des normes et principes fondamentaux de l'OSCE ainsi que sur la mise en œuvre de bonne foi des engagements politico-militaires.

Nous sommes fermement convaincus que le respect inconditionnel des normes, principes et engagements fondamentaux énoncés dans les principaux documents de l'OSCE, à commencer par l'Acte final de Helsinki, en particulier le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières internationalement reconnues des États, reste le fondement de la sécurité et de la stabilité, ainsi que la base de la coopération au sein de l'OSCE, y compris le Forum.

En tant que pilier important de l'Organisation axé sur la dimension politico-militaire, le FCS n'est pas isolé. Il fait partie de l'environnement politico-militaire dans sa globalité. Ainsi, les outils politico-militaires qui ont été conçus afin de contribuer à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans l'espace de l'OSCE, ne peuvent accomplir cette tâche que s'ils sont accompagnés d'un respect strict des principes et engagements fondamentaux sur lesquels l'OSCE est bâtie.

Seule une telle approche de la part des États participants peut offrir une chance de restaurer la confiance entre eux, de redynamiser l'application des instruments politico-militaires, d'améliorer la prévisibilité et la transparence, d'éviter les effets de multiplication des menaces et l'aggravation de leur perception et, ce faisant, de soutenir la paix et la stabilité dans l'espace de l'OSCE.

Monsieur le Président,

Permettez-moi maintenant de passer au programme de notre Présidence, qui visait à trouver un équilibre entre les thèmes établis et les thèmes relativement nouveaux au sein du FCS et qui, conformément à notre vision, comprenait des questions d'une grande importance et pertinence pour l'Organisation.

Le programme a débuté par le Dialogue de sécurité sur le respect du droit international humanitaire et la protection des civils. Il était tout à fait logique que ce thème soit inscrit au rang des priorités. En dépit des normes juridiques existantes, des règles et d'un large éventail d'engagements, les civils continuent d'être les plus touchés par les conflits armés et de pâtir le plus d'une protection inadéquate. Le Dialogue de sécurité visait donc à promouvoir et à renforcer l'engagement des États à respecter les obligations prévues par le droit international humanitaire et les engagements connexes pris dans le cadre de l'OSCE.

Le Dialogue de sécurité a notamment porté sur l'expérience et les mesures prises par les forces armées azerbaïdjanaises en vue d'assurer et de renforcer le respect, par nos militaires, des dispositions du droit international humanitaire relatives à la protection des civils. Étant donné que les civils de ce pays ont énormément souffert au cours du conflit qui a duré trois décennies et qui vient de prendre fin, l'Azerbaïdjan et son Ministère de la défense ne sont que trop conscients de l'importance capitale de cette obligation.

Les efforts faits dans ce sens par la communauté internationale, y compris de l'OSCE, doivent être renforcés afin d'assurer la protection des civils pendant les conflits armés. En

outré, il convient de respecter le droit international humanitaire et de traiter toute violation car cela est indispensable au relèvement après les conflits et à la consolidation de la paix.

La Présidence azerbaïdjanaise du FCS a accordé une attention particulière à la question des armes légères et de petit calibre (ALPC) et des stocks de munitions conventionnelles (SMC), qui sont au cœur des travaux du Forum. À cette fin, nous avons consacré deux dialogues de sécurité à divers aspects des ALPC et des SMC.

Le premier a été organisé sur le thème du déminage, en particulier sur la résolution 2365 du Conseil de sécurité de l'ONU et l'importance de l'aide internationale fournie aux pays gravement touchés par la présence massive de mines. Nous avons examiné les principales menaces et les principaux défis posés par les mines dans l'espace de l'OSCE et étudié comment la communauté internationale pourrait généraliser les activités de déminage et faciliter l'assistance aux pays touchés par les mines. Nous avons également traité la question du déminage en tant que mesure de confiance, y compris après les conflits, et examiné comment renforcer le mécanisme d'assistance pratique de l'OSCE dans ce domaine.

En outre, la Présidence du FCS a organisé une manifestation parallèle intitulée « Action humanitaire contre les mines – Défis, solutions novatrices et assistance internationale », qui a réuni des représentants d'organisations internationales et non gouvernementales, d'organismes nationaux et du secteur privé. Cette manifestation parallèle a permis d'élargir les débats et d'approfondir certains aspects.

Le deuxième Dialogue de sécurité concernant les ALPC et les SMC a eu lieu à l'occasion de la 1000<sup>e</sup> réunion plénière du FCS, qui a marqué un moment historique et une étape symbolique dans les travaux du Forum. Ce Dialogue de sécurité a adopté une perspective plus large sur le sujet car il a inclus la mise en œuvre des engagements de l'OSCE sur les ALPC et les SMC, notamment les aspects normatifs, la gestion du cycle de vie des ALPC et des SMC et la lutte contre le trafic illicite sous tous ses aspects. En mettant en avant l'évolution du cadre normatif mondial dans ces domaines, nous avons exploré les moyens de combler les lacunes existantes dans l'espace de l'OSCE.

Les manifestations susmentionnées ont constitué une bonne occasion de promouvoir la mise en œuvre intégrale et effective des engagements relatifs aux ALPC et aux SMC, ainsi que d'échanger des idées sur la manière de les rendre plus opérationnels et de les renforcer. À cette fin, les États participants doivent intensifier leurs efforts. En particulier, le mécanisme d'assistance de l'OSCE sur les ALPC et les SMC reste l'outil concret le plus orienté vers la pratique dans ce domaine, capable de faire une différence sur le terrain. Il est donc de la plus haute importance de veiller à ce que le mécanisme d'assistance soit mis en œuvre et appliqué de manière impartiale et non politisée.

Le rôle et la place des pays non alignés dans l'architecture de sécurité européenne ont fait partie des priorités de notre Présidence. Les États participants non alignés de l'OSCE se sont appuyés sur leurs expériences, leurs politiques de sécurité et leurs approches pour contribuer à la sécurité et à la stabilité dans l'espace de l'OSCE.

En tant que membre non aligné de l'Organisation, l'Azerbaïdjan a toujours jugé et apprécié le rôle de l'OSCE comme indispensable à la réalisation de la vision d'une Europe sans lignes de démarcation ni zones d'influence. Une question importante pour les États

participants non alignés reste celle des garanties de sécurité que doivent leur fournir les États appartenant aux blocs politico-militaires. Une attention appropriée à cette question peut constituer une dimension importante de la stabilité et de la sécurité dans l'espace de l'OSCE.

La lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations a également constitué une priorité de notre Présidence. Nous avons étudié le cadre mondial existant établi par l'ONU, qui comporte des engagements de grande envergure sur divers aspects de la lutte contre le terrorisme. Nous avons également cherché à promouvoir la mise en œuvre de ces engagements dans l'espace de l'OSCE, notamment au moyen d'une approche intégrée qui utilise le concept de sécurité globale et transdimensionnelle de l'Organisation et couvre également les domaines de travail du FCS.

Au moment où les préoccupations et les risques dans le domaine conventionnel de la sécurité augmentent, il est essentiel d'examiner les causes profondes du terrorisme. Les menaces que représente le terrorisme, en particulier ses liens avec le séparatisme et l'extrémisme violent, la criminalité organisée, la corruption, le blanchiment d'argent et d'autres activités illicites devraient rester au centre de l'attention. En outre, nous devons garder à l'esprit que les menaces et les défis traditionnels en matière de sécurité peuvent exacerber le problème du terrorisme.

Le dernier Dialogue de sécurité en date tenu sous notre Présidence a porté sur le relèvement après les conflits et la consolidation de la paix dans l'espace de l'OSCE. Nous avons examiné en profondeur les enseignements retenus dans l'espace de l'OSCE et avons cherché à donner un nouvel élan au relèvement après les conflits en tant que partie intégrante de la boîte à outils du cycle des conflits de l'Organisation. Les multiples aspects du relèvement après les conflits ont été traités sur la base du concept global de sécurité de l'OSCE, qui couvre les trois dimensions de la sécurité, dont la dimension politico-militaire.

Étant donné que le succès ou l'échec du relèvement après les conflits a de vastes répercussions sur la sécurité au-delà des frontières d'un État, il est de l'intérêt commun de la communauté internationale, y compris de l'OSCE, de s'engager et d'apporter son soutien à la réalisation des objectifs du relèvement, de la reconstruction et de la consolidation de la paix après les conflits, notamment la planification du relèvement dès les premières phases du cycle du conflit. Ainsi, les efforts visant à utiliser efficacement les capacités de l'OSCE en matière de relèvement après les conflits, y compris dans les domaines de travail du FCS, devraient rester au rang des priorités.

En outre, nous sommes également convaincus que le Forum devrait continuer d'accorder une attention prioritaire à la résolution 1325 du Conseil de sécurité et aux résolutions ultérieures sur les femmes et la paix et la sécurité. La mise en œuvre de ces résolutions dans tous leurs aspects et à travers toutes les phases du cycle de conflit peut apporter une contribution importante à la paix et à la sécurité dans l'espace de l'OSCE.

Nous soulignons également l'importance du thème de la maîtrise des armes conventionnelles ainsi que des mesures de confiance et de sécurité. En même temps, nous sommes fermement convaincus que leur objectif premier devrait être de donner effet et expression aux principes et engagements fondamentaux partagés de l'OSCE.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de conclure en réaffirmant que la Présidence azerbaïdjanaise du FCS a fait tout son possible pour promouvoir les principes et le programme du Forum dans le respect de son mandat et de nos engagements communs, malgré une situation complexe en matière de sécurité.

Je tiens à remercier les États participants, les membres de la Troïka du FCS, à savoir l'Autriche et la Biélorussie, les Coordonnateurs de la Présidence du FCS et le Secrétariat pour leur coopération, leur soutien et leur assistance dans la réalisation du programme de la Présidence azerbaïdjanaise et pour nous avoir aidés à contribuer à la mise en œuvre de nos engagements communs.

Nous adressons nos meilleurs vœux de réussite à la Biélorussie et lui souhaitons bonne chance pour la prochaine Présidence du Forum et à la Belgique en tant que nouveau membre de la Troïka du FCS. En sa qualité de membre de la Troïka du FCS au cours du prochain trimestre, l'Azerbaïdjan continuera de contribuer aux travaux du Forum.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

Merci, Monsieur le Président.



---

**1007<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1013 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION UKRAINIENNE**

Monsieur le Président,

Nous remercions le général de division Huseyn Mahmudov, chef du Département de la coopération militaire internationale du Ministère de la défense de la République d'Azerbaïdjan, pour l'exhaustivité de sa déclaration.

Au nom de la délégation ukrainienne, je tiens également à remercier S. E. M. Rovshan Sadigbayli et toute l'équipe de la Présidence azerbaïdjanaise pour avoir dirigé le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) pendant cette période extrêmement difficile. Nous apprécions les efforts déployés par la Présidence azerbaïdjanaise pour organiser les travaux de notre Forum au cours du premier trimestre de l'année de manière professionnelle et impartiale.

Cette année a commencé sur fond de renforcement militaire sans précédent des troupes russes le long des frontières de l'Ukraine avec la Fédération de Russie et la Biélorussie, ainsi que dans la République autonome de Crimée temporairement occupée, dans la ville de Sébastopol et dans certaines parties des régions de Donetsk et de Louhansk.

Pleinement attachée aux moyens pacifiques de règlement des conflits, y compris ceux fournis par la panoplie d'instruments politico-militaires de l'OSCE, l'Ukraine a tenté de désamorcer la situation. Or la Fédération de Russie, en manipulant l'idée de l'indivisibilité de la sécurité dans l'espace de l'OSCE et au mépris flagrant des engagements qu'elle a pris au titre du Document de Vienne, a refusé pendant des mois d'engager un dialogue qui aurait permis d'accroître la transparence militaire et de dissiper les préoccupations légitimes de l'Ukraine et des autres États participants concernant son renforcement militaire massif aux frontières.

Les affirmations de la Russie selon lesquelles ses activités militaires ne constituaient pas une menace se sont révélées être un mensonge de plus. Le premier missile lancé par la Fédération de Russie contre l'Ukraine le 24 février a gravement porté atteinte au Document de Vienne dans sa forme actuelle.

Nous serons prêts, le moment venu, à discuter des moyens appropriés de moderniser les mesures de confiance et de sécurité afin de restaurer la confiance dans l'espace de



l'OSCE, mais nous devons avant cela mettre fin à la guerre non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine et rétablir la souveraineté et l'intégrité territoriale de notre pays.

Cette guerre d'agression est une violation brutale de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final de Helsinki. Les actes ignobles de cruauté et de violence perpétrés par les forces armées russes en Ukraine constituent une violation flagrante des lois et coutumes de la guerre et des normes du droit international humanitaire.

Les actes d'agression commis par la Fédération de Russie et sa complice la Biélorussie contre l'Ukraine, qui répondent clairement à la définition donnée dans la résolution 3314 de l'Assemblée générale des Nations unies du 14 décembre 1974, ont ébranlé l'architecture de sécurité internationale et sapé notre travail au sein de l'OSCE.

Dans ce contexte, il ne saurait y avoir de « statu quo » dans les travaux menés par l'OSCE et le FCS, qui est le principal organe politico-militaire de notre Organisation. À cet égard, nous avons pris note avec satisfaction des mesures prises par la Présidence azerbaïdjanaise du FCS pour adapter les travaux de notre Forum aux nouvelles réalités en matière de sécurité.

Au cours du premier trimestre, les aspects militaires et politiques de la guerre de la Russie contre l'Ukraine sont restés au centre des préoccupations du FCS. Nous remercions les États participants pour leur soutien indéfectible à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Face à un acte brutal d'agression armée, l'appui et la solidarité de la communauté internationale demeurent un élément essentiel de nos efforts communs pour rétablir la paix. Nous remercions tous nos partenaires internationaux pour leur soutien et leur assistance pratique dans les domaines politique, militaire, économique et financier.

Nous remercions également la délégation autrichienne, membre sortant de la Troïka du FCS, pour le travail qu'elle a accompli au cours de ce trimestre, et accueillons chaleureusement la délégation belge en tant que nouveau membre de la Troïka.

Merci, Monsieur le Président. Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de ce jour.



---

**1007<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1013 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DE L'UNION EUROPÉENNE**

La délégation française, en sa qualité de pays assumant la Présidence de l'Union européenne (UE), a donné la parole au représentant de l'UE, qui a fait la déclaration suivante :

L'Union européenne et ses États membres souhaitent saisir cette occasion pour vous remercier, Monsieur l'Ambassadeur Sadigbayli, ainsi que votre équipe compétente, des efforts que vous avez déployés pour présider le Forum pour la sécurité Coopération en temps de guerre.

Il est courant à ce sujet de parler d'un « trimestre difficile » mais cette expression serait une grave sous-estimation de la situation actuelle. Au milieu de votre Présidence, une guerre d'agression brutale a été lancée par un État participant, la Russie, contre un autre, l'Ukraine. En conséquence, notre Forum a dû passer en mode crise car le statu quo n'était pas et n'est plus possible.

Nous sommes profondément choqués par les informations concernant les atrocités massives commises par les forces armées russes dans un certain nombre de villes ukrainiennes occupées qui ont maintenant été libérées. Des images obsédantes et des rapports faisant état d'un grand nombre de meurtres et d'actes de barbarie contre des civils innocents, ainsi que de la destruction d'infrastructures civiles, montrent le vrai visage de la guerre d'agression brutale que la Russie mène contre l'Ukraine et son peuple. Les auteurs de ces crimes devront rendre des comptes à ce sujet. Les démentis diffusés par la Russie manquent de crédibilité.

Monsieur le Président, nous devons donc réitérer notre condamnation la plus ferme de cette agression non provoquée et injustifiée contre l'Ukraine. Par ses actions militaires illégales, la Russie viole gravement le droit international, les principes de la Charte des Nations Unies et l'*acquis* de l'OSCE, mettant ainsi en péril la sécurité et la stabilité européennes et mondiales. Nous déplorons également la complicité de la Biélorussie qui a permis et soutenu l'agression militaire russe en prêtant son territoire pour attaquer son voisin. L'Ukraine a le droit inhérent de se défendre contre cette invasion et de choisir son propre avenir et son propre destin. La Russie porte l'entière responsabilité de ses actes, y compris les pertes en vies humaines, les déplacements massifs et toutes les destructions qu'elle provoque.

Cette guerre et les crimes de guerre commis resteront une tache sanglante sur la réputation et la conscience de ceux qui ont décidé de la mener, de ceux qui se sont livrés à des actes criminels et odieux et de tous ceux qui ont tenté, en vain, de justifier ces atrocités, y compris dans le domaine diplomatique. La Russie tente de détruire l'Ukraine et son statut d'État, mais en réalité, elle détruit également son propre avenir. Nous réaffirmons notre soutien sans faille à la souveraineté, à l'intégrité territoriale, à l'unité et à l'indépendance de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et nous exigeons que la Russie, comme l'a ordonné la Cour internationale de justice, cesse immédiatement et sans condition ses actions militaires et retire toutes ses troupes.

Nous sommes fermement convaincus, Monsieur le Président, que le recours à la force et à la coercition pour modifier les frontières n'a pas sa place au XXI<sup>e</sup> siècle. Les tensions et les conflits doivent être résolus exclusivement par le dialogue et la diplomatie, ce qui est l'essence même de notre Organisation, l'OSCE. Le règlement de tous les conflits dans l'espace de l'OSCE demeure une priorité absolue de l'Union européenne et nous poursuivrons nos efforts à cette fin.

Monsieur le Président, le comportement de la Russie a profondément compromis notre *acquis* politico-militaire. Le Document de Vienne est considéré comme un ensemble essentiel de mesures de confiance et de sécurité visant à assurer la transparence et la prévisibilité militaires. Nous avons vu comment ces dispositions importantes ont été ignorées à la veille de l'invasion russe en Ukraine. La Russie et la Biélorussie ont délibérément bafoué le mécanisme de réduction des risques, l'une des pierres angulaires du Document de Vienne, la Russie refusant toute coopération alors que la Biélorussie faisait semblant de suivre la lettre mais ne respectait pas l'esprit des dispositions. La Biélorussie a affirmé que les troupes russes devaient quitter son territoire après l'exercice conjoint, mais ces troupes, en réalité, ont pris part à l'invasion. Le mécanisme de réduction des risques ne sert à rien si un État participant a l'intention d'attaquer un autre État participant. Néanmoins, nous tenons à remercier l'Azerbaïdjan d'avoir présidé, sous la Présidence polonaise de l'OSCE, les réunions conjointes respectives du Forum pour la coopération en matière de sécurité et du Conseil permanent de l'OSCE.

Nous soulignons également qu'il importe de respecter, en particulier en temps de guerre, les dispositions du Code de conduite relatives au droit humanitaire international. La responsabilité des supérieurs hiérarchiques n'exonère pas les subordonnés de leurs propres responsabilités en ce qui concerne l'exercice de l'autorité de commandement conformément au droit international. Chaque auteur sera identifié et tenu pour responsable des crimes de guerre commis en Ukraine.

Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que l'agression préméditée de la Russie contre l'Ukraine jettera durablement une ombre sur la géopolitique ainsi que sur le fonctionnement de l'OSCE et de ce Forum pour la coopération en matière de sécurité. La coopération en matière de sécurité suppose comme principe de base l'existence de la bonne volonté et de la confiance. Par son intervention militaire, la Russie a complètement brisé cette confiance durement gagnée. Pour nous, il est évident que tant que cette guerre d'agression se poursuivra, le « statu quo » ne pourra pas être maintenu. L'Union européenne et ses États membres sont unis et déterminés à exercer une pression continue sur la Russie pour qu'elle mette fin à la guerre brutale qu'elle a déclenchée en Ukraine, au bain de sang et à la souffrance humaine. L'Union européenne et ses États membres sont aux côtés du peuple

ukrainien dans ses heures les plus sombres. Nous demandons à la Russie d'arrêter cette guerre. Et lorsque la guerre sera terminée, il faudra encore beaucoup de temps et d'efforts pour retrouver le minimum de confiance sur lequel pourrait se fonder un travail fructueux dans notre Organisation. En attendant, nous espérons que le rôle important de ce Forum pourra être préservé. Cependant, des temps difficiles nous attendent.

Merci

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance de ce jour.

La République de Macédoine du Nord<sup>1</sup>, le Monténégro<sup>1</sup> et l'Albanie<sup>1</sup>, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la République de Moldavie, l'Ukraine, la Géorgie, l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration.

---

1 La République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie continuent de faire partie du Processus de stabilisation et d'association.

---

**1007<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1013 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION**  
**DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE**

Merci, Monsieur le Président, et bienvenue au général de division M. Mahmudov.

Les États-Unis reconnaissent que votre Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) n'a pas été une tâche facile en cette période critique pour la sécurité européenne. La guerre d'agression non provoquée de la Russie et encouragée par le régime de Loukachenko en Biélorussie a rendu impossible le maintien du « statu quo » dans ce Forum pour la coopération en matière de sécurité.

Nous sommes certains que vous ne vous attendiez pas à mener votre Présidence sur fond de guerre brutale. Pourtant, les thèmes du Dialogue de sécurité que vous avez choisis étaient tristement prémonitoires. Nous rappelons que le premier dialogue de ce type organisé sous la Présidence de l'Azerbaïdjan a été consacré au droit international humanitaire et à la protection des civils. Tandis que nous continuons à digérer les images effroyables de corps éparpillés dans les rues de Boutcha et les rapports faisant état d'un charnier, que nous entendons les récits d'exécutions sommaires, de viols et de disparitions forcées dans d'autres villes ukrainiennes contrôlées par la Russie et que nous continuons d'être témoins d'horribles bombardements frappant des civils et des biens civils à Marioupol et dans d'autres villes, il serait bon de réfléchir à la note conceptuelle de l'Azerbaïdjan pour ce Dialogue de sécurité du 27 janvier :

« Les règles qui composent le droit international humanitaire, énoncées essentiellement dans la quatrième Convention de La Haye de 1907 et le Règlement relatif aux lois et coutumes de la guerre sur terre et considérées comme une expression du droit coutumier, ainsi que dans les Conventions de Genève de 1949 et leurs protocoles additionnels, concernent essentiellement la réglementation de la conduite des hostilités et prévoient, *entre autres*, la protection des civils. En définitive, le respect du droit international humanitaire permet d'éviter que des civils soient tués ou blessés, de prévenir les exécutions illégales et les représailles contre des personnes protégées, la destruction ou l'appropriation illégale de biens civils, les prises d'otages, les mauvais traitements infligés aux détenus et aux prisonniers de guerre, les disparitions forcées, le nettoyage ethnique, les déplacements forcés et la modification du caractère des territoires occupés, l'exploitation des ressources naturelles, la destruction du patrimoine culturel et les dommages causés à l'environnement naturel, et de déterminer le sort des personnes disparues. »

La note conceptuelle rappelle également que le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité énonce que les États veillent à ce que leurs forces armées soient commandées, dotées en personnel et entraînées conformément aux dispositions du droit international humanitaire, et prennent dûment soin d'éviter de blesser des civils. Si seulement nos collègues russes avaient écouté le message de ce dialogue de sécurité, qui a été diffusé un mois avant que Poutine ne lance son agression inhumaine contre l'Ukraine !

Monsieur le Président,

Nous prenons également note du dialogue que vous avez organisé sur l'architecture européenne de sécurité le 16 février, la semaine précédant la guerre d'agression de la Russie contre cette architecture de sécurité. Nous apprécions le fait que vous ayez coprésidé les réunions conjointes du FCS et du Conseil permanent qui ont été organisées la même semaine avec le Président en exercice, pour répondre à l'Ukraine et aux États baltes, qui ont invoqué les mécanismes de réduction des risques du Document de Vienne face aux préoccupations suscitées par les activités militaires inhabituelles de la Russie et de la Biélorussie, respectivement. Malheureusement la Russie a boycotté ces réunions conjointes du FCS et du Conseil permanent et la Biélorussie a fait de l'obstruction, de sorte que les mécanismes du Document de Vienne n'ont pas pu être mis en œuvre pour dissiper les inquiétudes, bien qu'ils aient servi d'alerte précoce. C'est pourquoi nous n'avons pas pu participer à la Réunion annuelle d'évaluation de l'application en maintenant le *statu quo* lorsque Poutine a déclenché sa guerre. Notre évaluation était claire, la Russie n'a pas respecté les principales obligations du droit international et les principes et engagements de l'OSCE, notamment ceux du Document de Vienne. Parce qu'elle est complice de l'agression russe, en fournissant une rampe de lancement à l'invasion russe, la Biélorussie est également responsable de ces échecs.

Monsieur le Président,

Nous reconnaissons l'importance des autres points inscrits à l'ordre du jour que vous proposez, notamment la lutte contre les mines et les engagements de l'OSCE concernant les armes légères et de petit calibre et les stocks de munitions conventionnelles, domaines dans lesquels les États-Unis sont fortement investis, et notons que nous avons célébré le 4 avril la Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines. Nous espérons pouvoir revenir sur ces points ainsi que sur les échanges relatifs au relèvement post-conflit, mais la Russie doit avant tout mettre fin à cette guerre et retirer ses forces d'Ukraine. D'ici là, cette guerre illégale restera notre priorité.

Nous vous félicitons, Monsieur l'Ambassadeur Sadigbayli, d'avoir mené à bonne fin la Présidence azerbaïdjanaise et vous remercions d'avoir dirigé le FCS pendant une période exceptionnellement difficile. Merci également à notre collègue, M. Farid Osmanov, et au reste de votre équipe. Les États-Unis remercient l'Autriche au moment où elle quitte la Troïka, souhaitent la bienvenue à la Belgique au sein de la Troïka et se réjouissent de collaborer avec cette dernière pendant sa Présidence.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de ce jour.

---

**1007<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1013 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE**

Monsieur le Président,

Le Canada tient à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que toute votre équipe de la délégation azerbaïdjanaise, des efforts que vous avez déployés durant votre mandat à la Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité. Nous apprécions et comprenons les défis auxquels votre Présidence a été confrontée au cours de cette période la plus difficile de l'histoire de l'OSCE.

Nous regrettons que le semestre ait été dominé par un acte d'agression flagrant commis par la Fédération de Russie contre son voisin. Il s'agit d'un acte d'agression qui a été planifié et lancé au nez et à la barbe de ce Forum, la Fédération de Russie et la Biélorussie tournant en dérision nos mesures de confiance et de sécurité communes en faisant, ici même, des déclarations audacieuses mais totalement fausses. Nous avons entendu les propos suivants : « La Russie n'a aucune intention d'envahir l'Ukraine, il n'y aura pas de guerre, l'Occident est hystérique, et les troupes stationnées le long de la frontière participent à un exercice ou retournent à leurs bases ». Tout ceci n'était qu'un mensonge pur et simple, une tentative de tromper, et un usage abusif patent de ce Forum pour le faire.

L'acte d'agression de la Russie a pris la forme d'une attaque conventionnelle à part entière menée le long de multiples axes d'avancée et au cours de laquelle des civils et des infrastructures civiles ont été ciblés de façon indiscriminée, faisant plus de 4 millions de réfugiés et onze millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Dans un étalage de violence choquant, auquel on a plus assisté sur le continent européen depuis plus de 75 ans, la Russie mène sa guerre d'agression, une guerre fondée sur des mensonges pris pour prétextes et avec peu ou prou de considération pour les vies d'Ukrainiens innocents. C'est une vérité qui est devenue douloureusement apparente pour le monde entier ces derniers jours avec la découverte des abus horribles commis à Boutcha.

Dans tous ces mensonges et toute cette propagande, une vérité indéniable reste irréfutable. L'Ukraine et son peuple n'ont rien fait pour provoquer ou susciter ce conflit. L'Ukraine n'est pas l'agresseur. Bien au contraire. Aucune menace ne pesait sur les habitants du Donbass, c'est la Russie qui l'a fabriquée. La Russie a créé une fausse menace, une fausse crise des réfugiés et un faux besoin d'« intervenir ». Face à cette tragédie inimaginable, le peuple ukrainien fait preuve d'un courage extraordinaire en tenant bon et en luttant pour ses

foyers. Il est déterminé dans son souhait de vivre dans un pays libre et démocratique en restant maître de sa propre destinée.

Le Canada réaffirme son soutien indéfectible à la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Avec nos alliés et nos partenaires, nous avons réagi et continuerons de réagir vigoureusement et collectivement, à ces actes irresponsables et dangereux. Le Canada continue de s'employer à renforcer son soutien militaire à l'Ukraine.

Nous nous associons au chœur des nations du monde entier pour réaffirmer que nous nous tenons aux côtés de l'Ukraine.

Permettez-moi de conclure en remerciant une fois de plus notre Présidence azerbaïdjanaise de ses efforts et de sa patience des plus appréciés au cours de cette période.

Slava Ukraini !



**1007<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1013 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI**

Merci, Monsieur le Président.

Habituellement, la séance de clôture d'une session du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) constitue un moment de réflexion. Un moment pour faire le point sur notre travail en tant qu'enceinte de coopération en matière de sécurité, nos discussions, nos problèmes, mais aussi nos progrès. Malheureusement, cela n'est pas possible aujourd'hui.

Cher Ambassadeur,

Lors de la séance d'ouverture, nous nous étions accordés à reconnaître que vous aviez assumé la Présidence du FCS à un moment critique pour la sécurité euro-atlantique. Alors que nous observions la Russie en train de masser une grande concentration de forces militaires le long des frontières de l'Ukraine et en Crimée annexée illégalement, nous avons craint le pire et le pire s'est produit. L'attaque non provoquée, préméditée et barbare de la Russie contre l'Ukraine et ses civils pacifiques a horrifié le monde.

Les Ukrainiens se sont mobilisés pour défendre leur patrie et ont montré au monde ce que sont la bravoure et le courage. Une armée russe dépassée et surpassée a déversé ses frustrations sur les civils en déclenchant une violence inouïe. Nous avons suivi avec horreur ces derniers jours les informations faisant état d'hommes, de femmes et d'enfants tués et mutilés. Pour l'armée russe, c'est une grande marque d'infamie, qui ne sera jamais effacée.

Monsieur le Président,

La tentative du Gouvernement russe de retracer la carte de l'Europe dans le sang et de conquérir un État indépendant et démocratique par la force des armes constitue une attaque contre la sécurité et la liberté de l'Europe. C'est aussi une attaque contre l'architecture de sécurité euro-atlantique qui a été conçue pour accroître la sécurité et la stabilité dans la région et, grâce à la confiance, aider à prévenir des actes aussi consternants.

Pour leur part, nos collègues russes ont transformé les mécanismes de confiance et de sécurité qui sous-tendent cette Organisation en une arme et ont menti et continuent de fait de mentir au Forum. Ils ont brisé la confiance et la conviction que toutes les personnes présentes

dans cette salle souhaitent une région sûre et stable dans le respect les uns des autres et que nous œuvrons de bonne foi en faveur d'un objectif commun.

La confiance est quelque chose qu'il est difficile de rétablir. Il est clair que nous ne pouvons pas poursuivre nos activités habituelles comme si de rien n'était pendant que le Président Poutine mène par choix sa guerre horrible et barbare contre nos amis ukrainiens. Notre priorité doit rester de conjuguer nos efforts – pendant autant de temps qu'il le faudra – pour que la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Ukraine soient rétablies. Le Royaume-Uni se tient aux côtés du peuple ukrainien et continuera de le soutenir dans la lutte qu'il mène pour sa patrie.

Dans ce contexte, nous devons tout faire pour assurer l'intégrité de ce Forum, de telle sorte qu'il soit en mesure de s'acquitter de son mandat. À cet égard, nous osons espérer qu'il continuera d'être dirigé de manière professionnelle et appropriée.

Je voudrais conclure en vous remerciant, vous, Monsieur l'Ambassadeur, et votre équipe, pour la patience dont vous avez fait preuve à la Présidence du FCS en ces temps sans précédent. Nous remercions également nos collègues autrichiens qui quittent la Troïka et souhaitons la bienvenue à nos collègues belges.

Slava Ukraini !

Merci. Je vous saurais gré de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.



---

**1007<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1013 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION**  
**DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous féliciter d'avoir mené à bonne fin votre Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Nous remercions le général de division Huseyn Mahmudov, chef du Département de la coopération militaire internationale du Ministère azerbaïdjanais de la défense, d'avoir résumé la session d'hiver.

Il n'est pas exagéré de dire que la Présidence azerbaïdjanaise est arrivée à un moment charnière de l'histoire du FCS. En effet, les États participants ont célébré, dans le cycle de négociations en cours, la séance plénière du millénaire de cet organe de décision autonome de l'OSCE et ont défini les moyens d'améliorer ses travaux. En outre, le Forum a été le témoin d'un renforcement sans précédent de la discipline du bloc transatlantique au point qu'il est parfois impossible de ne pas penser que nous assistons à une « synchronisation des montres » des pays membres de l'OTAN et de l'Union européenne plutôt qu'à des réunions du FCS. Certains États participants semblent oublier l'intérêt et l'essence même du dialogue qui s'instaure dans cette plateforme paneuropéenne, qui est conçue pour servir de canal de communication professionnelle permanent sur les questions de sécurité militaire en Europe.

Or nos collègues azerbaïdjanais ont réussi à assurer une présidence équilibrée dans des circonstances plutôt difficiles, en proposant des sujets extrêmement importants à examiner, notamment la lutte antimines, la lutte contre le terrorisme international, le respect du droit humanitaire international, le relèvement post-conflit et le rôle des États neutres dans la sécurité européenne. Nous sommes convaincus de l'importance et de la nécessité de continuer à inscrire la question du Dialogue de sécurité à l'ordre du jour du FCS.

Nous regrettons qu'au cours de la dernière série de négociations, nous n'ayons pas été en mesure de débattre de la question de la maîtrise des armes classiques. Certains États participants persistent à promouvoir une vision unilatérale selon laquelle la panoplie d'outils politico-militaires de l'OSCE a soudainement perdu sa pertinence. Cette position est commode, car elle donne carte blanche aux transferts d'armes illimités vers l'Ukraine, ce qui va à l'encontre du Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre, des Principes régissant les transferts d'armes classiques et des Principes pour le contrôle des exportations de systèmes portatifs de défense aérienne. Nous comprenons que cette politique

destructrice a également été choisie par la « fraction occidentale » de l'OSCE pour légitimer l'utilisation du Document de Vienne 2011 sur les mesures de confiance et de sécurité comme moyen de mener une guerre de l'information visant à détourner l'attention de la communauté internationale des préparatifs militaires d'un État participant en exerçant une pression sur d'autres États participants. Notre message est on ne peut plus clair : cette situation est inacceptable.

Il est profondément décevant de constater que le Président du FCS décide d'apporter des modifications aux journaux des séances plénières du FCS, en particulier au libellé du point à l'examen sur la situation politique et militaire en Ukraine. Un accord de compromis sur la formulation a été trouvé en 2014 et a été respecté par l'écrasante majorité des pays qui ont présidé le Forum. Nous notons avec regret que nos collègues azerbaïdjanais n'ont pas tenu compte de notre appel à s'abstenir d'apporter des changements non consensuels aux journaux du FCS. Nous considérons cette décision de la Présidence azerbaïdjanaise comme un écart regrettable par rapport aux principes unificateurs de l'Organisation. À l'avenir, nous chercherons à ce que les journaux des séances reviennent à la formulation originale, qui reflète les intérêts de tous les États participants de manière équilibrée et neutre.

Monsieur le Président,

Nous rappelons que, même lors de la séance de clôture de ce cycle de négociations, certains collègues n'ont pas pu s'empêcher de faire des insinuations antirusse. En réaction aux mesures prises par la Fédération de Russie pour neutraliser les menaces qui pèsent sur ses intérêts fondamentaux en matière de sécurité nationale émanant du territoire ukrainien, le « bloc occidental » a organisé une campagne de diffamation à grande échelle contre notre pays. Les méthodes les plus abjectes de la guerre de l'information sont utilisées, notamment la manipulation des faits et la mise en scène pure et simple de provocations qui reçoivent automatiquement le soutien inconditionnel des États participants occidentaux qui ne se soucient pas de séparer le bon grain de l'ivraie, contrairement aux notions élémentaires de professionnalisme. La situation de la ville de Boutcha, dans la région de Kiev, en est un bon exemple. Souvenons-nous à cet égard d'une phrase prononcée en 2014 par l'un de nos collègues occidentaux dans les couloirs du FCS : (Je cite) « Vous êtes des gens étranges, vous les Russes. Vous venez avec des arguments en essayant de démontrer quelque chose. Ne comprenez-vous pas que personne n'a besoin de la vérité ? » (fin de citation). Nous sommes fermement convaincus que la vérité est essentielle et que nous la rechercherons par tous les moyens possibles.

Le régime de Kiev pense à tort que le droit international lui donne carte blanche pour commettre des actes de violence généralisée, y compris la terreur pure et simple contre les civils. Le 5 avril, dans la ville de Rubizhne, en République populaire de Louhansk, avant de battre en retraite, les militaires ukrainiens ont fait exploser un réservoir de produits chimiques dans l'usine de Zarya, où se trouvent plus de 40 000 tonnes d'acide sulfurique, d'acide chlorhydrique, d'acide nitrique et d'ammoniac. Une explosion de ces substances pourrait détruire toute vie dans un rayon de 30 km. Nous disposons d'informations fiables selon lesquelles le gouvernement ukrainien prépare d'autres provocations chimiques avec le soutien de ses mentors étrangers. L'explosion de camions-citernes contenant jusqu'à 800 tonnes de chlore dans la localité de Kochetok, dans la région de Kharkiv, est l'un des scénarios envisagés. En cas de dépressurisation des citernes, qui serait due à l'utilisation d'artillerie ou d'avions russes, la zone d'impact létale pourrait atteindre 5,4 km<sup>2</sup> et la zone de concentration

intolérable jusqu'à 8 km<sup>2</sup>. Quant à la contamination, elle pourrait durer pendant huit jours au maximum. Il n'est pas surprenant que les États-Unis d'Amérique aient déjà remis au Gouvernement ukrainien des équipements de protection contre les attaques à l'arme chimique. Pour dissimuler leurs agissements douteux et dans la plus pure tradition des campagnes de dénigrement, ils ont également, délibérément et sans fondement, accusé la Russie de vouloir mettre en scène une provocation. Ce n'est pas la première fois qu'ils ont recours à de telles duperies.

Un résultat important de l'opération spéciale menée par les forces armées de la Fédération de Russie a été la cessation des activités de cinq laboratoires biologiques installés à Kiev, où des travaux militaires étaient effectués avec des agents pathogènes du charbon, de la tularémie, de la brucellose, du choléra, de la leptospirose et de la peste porcine africaine. L'implication des laboratoires dans les contrats du Ministère de la défense américain a été confirmée. Conformément à l'ordonnance du Ministère ukrainien de la santé en date du 24 février dernier, les souches restantes ont été détruites d'urgence. Une partie de la collection a été transportée aux États-Unis via Odessa. En outre, les documents obtenus par les militaires russes montrent également que l'Allemagne met en œuvre son propre programme biologique militaire en Ukraine, dont l'objectif est d'étudier le potentiel de maladies mortelles telles que la fièvre hémorragique de Crimée-Congo dans un contexte est-européen. Toutes ces activités constituent une très grande menace pour la sécurité internationale et nécessitent un examen approfondi. Mais il est déjà clair que nous parlons de la violation effective par les États-Unis et l'Ukraine des obligations découlant de l'article IV de la Convention sur les armes biologiques et à toxines.

Nous avons aussi entendu récemment des déclarations provocatrices en Occident au sujet des projets de la Russie d'utiliser des armes nucléaires en Ukraine. Ces déclarations n'ont aucun fondement rationnel. La délégation russe a rappelé à plusieurs reprises aux États participants de l'OSCE que le rôle des armes nucléaires, qui est d'assurer la sécurité nationale de notre pays, est défini dans la Doctrine militaire de la Fédération de Russie et exposé en détail dans les « Principes fondamentaux de la politique d'État de la Fédération de Russie en matière de dissuasion nucléaire ». Les documents susmentionnés énoncent clairement les conditions dans lesquelles notre pays se réserve le droit d'utiliser des armes nucléaires. Ce droit ne s'applique qu'en réponse à l'utilisation d'armes nucléaires et d'autres types d'armes de destruction massive contre la Russie ou ses alliés, ou en cas d'agression contre la Russie au moyen d'armes conventionnelles, lorsque l'existence même de l'État est menacée. En d'autres termes, la politique de la Russie dans le domaine nucléaire militaire est de nature strictement défensive, et les critères doctrinaux relatifs à l'utilisation éventuelle d'armes nucléaires par notre pays ne peuvent en aucun cas être appliqués à la situation en Ukraine. Nous sommes fermement guidés par le principe qui veut qu'une guerre nucléaire n'a pas de vainqueurs et qu'une telle guerre ne doit jamais être déclenchée.

Nous rejetons catégoriquement les tentatives des États-Unis et de leurs alliés et complices de rendre la Russie responsable des risques éventuels d'utilisation d'armes de destruction massive en Ukraine. Il n'est pas inutile de rappeler que l'architecte de cette stratégie de désinformation est le pays qui a utilisé des armes nucléaires contre les villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki en 1945 en les testant essentiellement sur des civils. De plus, l'utilisation de ces armes à cette époque n'avait rien à voir avec des raisons militaires puisque l'offensive soviétique en Extrême-Orient avait alors rendu inutile la poursuite de la guerre par le Japon. Sur le plan chronologique, les États-Unis ont utilisé des

armes chimiques contre les populations du Nord-Vietnam dans les années 1960 et des armes à l'uranium appauvri contre la Yougoslavie en 1999. En outre, des centaines de milliers d'Irakiens sont morts des suites de l'utilisation de diverses armes inconnues que les États-Unis n'ont jamais utilisées dans une autre guerre.

À cet égard, nous appelons les États-Unis à modérer leurs accusations à l'emporte-pièce, à fournir toutes les informations sur les activités biologiques militaires menées dans les laboratoires situés sur le territoire ukrainien et à empêcher toute provocation impliquant l'utilisation d'armes chimiques aux mains des nationalistes ukrainiens.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de conclure en vous remerciant une nouvelle fois, ainsi que tous les membres de l'équipe de la Présidence azerbaïdjanaise, pour le professionnalisme dont vous avez fait preuve au cours de ces débats difficiles. Malgré les différentes approches des pays de l'OSCE pour évaluer l'évolution de la situation en Europe, vous avez généralement réussi à réaffirmer le rôle du FCS en tant que plateforme de première importance pour le dialogue sur les questions de sécurité « dure ».

Nous souhaitons la bienvenue à la Biélorussie, qui assumera la prochaine Présidence du Forum, et lui souhaitons beaucoup de succès dans ce rôle aux lourdes responsabilités.

Nous remercions la délégation de l'Autriche, qui quitte la Troïka, et souhaitons la bienvenue à la délégation de la Belgique, nouveau membre de la Troïka.

Je vous remercie de votre attention et demande que le texte de cette déclaration soit annexé au journal de ce jour.

---

**1007<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1013 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ARMÉNIENNE**

Chers collègues,

Alors que prend fin aujourd'hui la honteuse Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS), il convient de revenir sur son fonctionnement au cours des trois derniers mois.

Mais avant cela, permettez-moi de souligner que le simple fait que la Présidence du FCS soit assurée par l'Azerbaïdjan, un État participant de l'OSCE qui, depuis des décennies, viole systématiquement les principes de l'Acte final de Helsinki et les engagements politico-militaires de l'Organisation, et qui considère que l'usage ou la menace de la force est un moyen de résoudre les conflits et une base des relations entre États, a considérablement sapé la crédibilité de cette Organisation. Nous regrettons que la Présidence sortante et ses actions irresponsables n'aient pas reçu une réponse appropriée de la part des États participants, ce qui, à notre avis, reflète bien l'état actuel des choses concernant notre engagement collectif en faveur de la paix et de la sécurité dans l'espace de l'OSCE.

La Présidence sortante s'est « distinguée » par des récits ouvertement propagandistes, une déformation et une manipulation du mandat du FCS, et une utilisation manifestement abusive de la fonction de la Présidence. L'Azerbaïdjan a tiré profit de sa Présidence du FCS pour chercher à légitimer auprès de l'OSCE son agression et les résultats de son recours à la force contre l'Artsakh, et pour imposer aux États participants son point de vue sur le conflit du Haut-Karabakh. Le lancement d'une « visite d'évaluation » dans le cadre de la demande d'assistance de l'Azerbaïdjan dans le domaine du déminage en est un exemple, qui indique également que l'intégrité, la responsabilité et la dignité sont des qualités peu familières à la délégation azerbaïdjanaise.

La Présidence sortante a également grandement contribué à la poursuite de l'érosion du concept de sécurité globale, égale et indivisible de l'OSCE en démontrant son mépris total des engagements et principes de l'Organisation au lieu de veiller à leur mise en œuvre.

L'Azerbaïdjan a continué d'occuper des zones des provinces de Syunik et de Gegharkunik de la République d'Arménie, en violation de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final de Helsinki.

L'Azerbaïdjan a continué d'aggraver constamment la situation le long de la frontière avec l'Arménie et sur la ligne de contact avec l'Artsakh, a recouru tout récemment à l'usage de la force contre cette région et a pénétré dans la zone de responsabilité des forces de maintien de la paix russes le 25 mars, en violation flagrante de la déclaration trilatérale de cessez-le-feu du 9 novembre 2020.

L'Azerbaïdjan a continué de terroriser les populations civiles de l'Artsakh et de l'Arménie, en bombardant constamment leurs habitations et autres infrastructures civiles, et en exigeant que les populations quittent leurs foyers sous la menace de la force.

Lors de la dernière réunion du FCS, la délégation azerbaïdjanaise est allée encore plus loin, affirmant que les forces armées azerbaïdjanaises pouvaient déplacer leurs positions autant qu'elles le souhaitent et qu'elles continueraient de le faire aussi longtemps qu'elles le jugeaient nécessaire. Il est alarmant de constater que la délégation azerbaïdjanaise a ouvertement menacé de recourir à la force contre l'Artsakh sans que l'OSCE et ses États participants ne réagissent, en particulier ceux qui sont farouchement opposés à la violence et au recours à la force. Ce silence en dit long sur les priorités de l'OSCE et de ses États participants, et sur le manque de sincérité de leurs déclarations concernant le respect du droit international et la protection des droits de l'homme.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance de ce jour.





---

**1007<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1013 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE**

Monsieur le Président,  
Distingués collègues,

L'Allemagne souscrit pleinement à la déclaration faite par l'Union européenne. Compte tenu des observations du représentant de la Russie, permettez-moi de dire également quelques mots au nom de mon pays.

Premièrement, je voudrais évoquer brièvement les accusations lancées directement contre l'Allemagne.

Les allégations selon lesquelles des instituts allemands mèneraient des recherches sur les armes biologiques en Ukraine sont totalement absurdes. Des instituts allemands coopèrent en Ukraine avec des partenaires d'exécution de longue date du programme allemand de biosécurité, dont les activités s'étendent depuis 2013 sur 25 États.

Les travaux menés dans le cadre du programme visent à améliorer la capacité de ces pays à prévenir les situations biologiques dangereuses et à y faire face, également en cas d'attaque biologique terroriste. Le programme s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'Allemagne en faveur du Partenariat mondial du G7 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, que l'Allemagne préside cette année. Servant à promouvoir la coopération internationale afin de renforcer la Convention sur les armes biologiques, il jouit d'une excellente réputation dans le monde et a été utilisé également avec succès dans le cadre de la lutte contre la pandémie depuis 2020.

À ce stade, je vous épargnerai d'autres détails techniques et souhaiterais plutôt évoquer la définition déformée de la notion de « vérité » que la Russie nous donne une nouvelle fois ici.

Les images et les comptes rendus qui nous sont parvenus ces derniers jours d'Ukraine – de Boutcha, d'Irpine et d'autres villes – sont presque insoutenables. Des femmes et des enfants innocents ont été violés, des familles entières torturées et exécutées. Nous ne pouvons qu'essayer d'imaginer les souffrances incommensurables que la Russie inflige à son voisin, État indépendant, souverain et pacifique.

Ce déchaînement de violence contre la population civile ukrainienne et ces atrocités sont incompréhensibles. Ils nous donnent un aperçu de l'abîme de l'humanité, où les auteurs, sur le terrain ou derrière leurs bureaux, ont perdu toute humanité et toute empathie. Les tentatives de la délégation russe de nier ces actes et d'en faire porter la responsabilité à la victime, l'Ukraine, sont cyniques et abjectes.

Ces actions brutales des forces armées russes sont étayées par une idéologie misanthrope propagée par la propagande d'État russe qui est totalement déconnectée de la réalité. Il s'agit d'une tentative d'exploiter l'argumentaire indicible et absurde de la « dénazification » pour justifier des actes haineux et atroces. Cet argumentaire est non seulement outrageant et salit la mémoire de toutes les victimes du national-socialisme, mais il constitue également un tissu transparent de mensonges d'une brutalité et d'une répugnance quasiment insurpassables.

Je vous assure que nous ferons tout pour que les crimes de guerre commis par la Russie en Ukraine soient élucidés et que leurs auteurs soient punis.

Le tissu de mensonges que le représentant de la Russie nous a présenté de nouveau aujourd'hui ne tient pas la route. La vérité finira toujours par éclater au grand jour.

Timothy Snyder, historien, auteur et professeur à l'université de Yale, spécialiste de l'histoire de l'Europe orientale et de l'holocauste, n'est certainement pas un inconnu pour beaucoup d'entre vous au sein de cette enceinte. Il a écrit le texte ci-après le 3 avril. Je vous le lit dans sa version originale, en anglais.

The lying and the truth

Notes on Ukraine after Bucha

The lying  
that there is no Ukraine  
that there is no nation  
that there is no state  
The war to make the lies true  
The lying about the war  
The shelling of Kyiv  
The shelling of Kharkiv  
The shelling of Chernihiv  
The old beautiful cities  
The shelling everywhere  
The bombing everywhere  
The ghastly siege of Mariupol  
The attacks on refugees from Mariupol  
The bombing of children in Mariupol  
The lying about Mariupol  
The attacks on refugees from everywhere  
The reporters  
The truth of seeing  
The abducted

The deported  
The millions in flight  
The schools Those bombed schools  
The hospitals Those bombed hospitals  
The archives burned  
The lying about the schools and the hospitals  
The lying on Russian television  
The lying at Russian funerals  
The lying about death that enables  
The killing for a lie  
The future lying enabled by the burning of records about the past  
The truth under everything  
The rubble, the bodies  
The volunteers  
The truth of solidarity  
The mass murder at Irpin, the bodies under tanks  
The mass murder at Bucha, the hands behind backs  
The mass murder at Trostyanets, the desecration of corpses  
The cities, the towns, the villages, the countryside  
The murders everywhere  
The truth

Merci beaucoup. Je vous prie, Monsieur le Président, de joindre la présente déclaration au journal de la séance.



---

**1007<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1013 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LITUANIENNE**

Monsieur le Président,

La Lituanie s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne et au droit de réponse qui a été exercé en son nom.

J'ai demandé la parole pour exprimer une nouvelle fois notre soutien à l'Ukraine, et pour dénoncer les affirmations cyniques du délégué russe.

Il est évident pour tous les hommes et les femmes de bonne volonté que la Russie mène une guerre d'agression contre l'Ukraine. Cette guerre est non provoquée, injustifiée et illégale. Elle est criminelle.

L'Ukraine exerce son droit fondamental à la légitime défense, tel qu'il est consacré dans la Charte des Nations Unies. L'Ukraine mène une guerre patriotique, que l'on appelle en langue ukrainienne une « народна війна ». « Народная война » ou « отечественная война » en langue russe.

Le Président Poutine refuse au peuple russe un avenir libre et démocratique. Il essaie de faire la même chose avec le peuple ukrainien. Cette guerre est une tentative brutale de priver l'Ukraine du droit de choisir sa propre voie, son propre avenir. Cependant, le monde entier sait aujourd'hui que l'Ukraine est forte, unie et déterminée comme jamais auparavant. Les Ukrainiens, qui sont un peuple résistant et résolu, se battent pour leurs familles et leurs foyers, pour leur pays libre et indépendant. Un peuple fier, courageux et épris de liberté ne peut être vaincu.

Le monde entier a désormais vu le vrai visage du Président Poutine et de son régime. Les efforts de Poutine pour effacer de la carte l'Ukraine en tant qu'État et les Ukrainiens en tant que nation ont eu exactement l'effet inverse. La communauté internationale s'est unie contre cette barbarie. La Russie est aujourd'hui confrontée à un isolement quasi total sur la scène mondiale, ainsi que dans notre Organisation. Notre solidarité et notre soutien à l'Ukraine sont inébranlables. La Lituanie continuera à fournir à l'Ukraine une aide humanitaire et un soutien en matière de sécurité et de défense.

En réponse à la déclaration de l'ambassadeur de Biélorussie dans laquelle il nous a tous demandé instamment de « réfléchir » et de rendre au Forum pour la coopération en matière de sécurité le rôle primordial qui est le sien, je tiens à lancer un appel réciproque à la Biélorussie et à la Russie. La Russie doit mettre un terme à cette guerre, retirer toutes ses forces d'Ukraine et s'engager à nouveau à respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce pays, ainsi que son droit de choisir ses dispositifs de sécurité. La Biélorussie doit cesser d'encourager et de soutenir la Russie ; elle ne doit plus permettre que son territoire soit utilisé comme rampe de lancement pour l'agression russe. Des discussions constructives et le maintien du statu quo dans la mise en œuvre du mandat du Forum seront de nouveau possibles dès que cette guerre aura pris fin.

Monsieur le Président, je vous demande de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.

Je vous remercie.



---

**1007<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1013 du FCS, point 3 a) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DU COORDONNATEUR DU FCS POUR  
LES PROJETS D'ASSISTANCE DANS LE DOMAINE DES ARMES  
LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE ET DES STOCKS DE  
MUNITIONS CONVENTIONNELLES (AUTRICHE)**

Monsieur le Président,  
Chers collègues,

Je tiens à faire cette déclaration en ma qualité de Coordonnateur du FCS pour les projets d'assistance dans le domaine des armes légères et de petit calibre et des stocks de munitions conventionnelles (SMC).

À la suite d'une demande d'assistance pratique au titre du Document de l'OSCE sur les SMC, soulevée par la Mission permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OSCE lors de la 966<sup>e</sup> séance plénière du FCS, tenue le 27 janvier 2021, et envoyée par écrit à toutes les délégations sous la cote FSC.DEL/47/21 le 5 février 2021, les États participants ont été invités à désigner des experts pour participer à une visite d'évaluation technique en Azerbaïdjan du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022 (FSC.DEL/99/22, 18 février 2022). Il s'agissait d'aider concrètement les autorités nationales azerbaïdjanaises, en particulier l'Agence nationale azerbaïdjanaise de déminage (ANAMA), à renforcer leurs capacités en matière de réduction des risques d'explosion et de réponse à ces risques.

Afin de fournir aux États participants, conformément au document de l'OSCE sur les SMC, des explications claires sur les besoins de l'Azerbaïdjan et l'assistance demandée, permettez-moi de vous communiquer les informations suivantes :

Deux États participants ont désigné des experts. Cependant, en raison de la pandémie de Covid-19, l'équipe qui a finalement été chargée de la visite d'évaluation technique comprenait un expert d'un État participant, un consultant externe et moi-même en tant que Coordonnateur du FCS pour les projets d'assistance sur les ALPC et les SMC.

La visite d'évaluation avait pour but de mieux comprendre le problème et son contexte, de recueillir suffisamment d'informations pour l'analyser, de recenser les différentes options pour le traiter, le cas échéant, et de définir la marche à suivre, notamment un plan de projet. Pour accomplir ces tâches, la méthodologie utilisée a consisté à réaliser des

recherches documentaires, organiser des visites sur place dans la zone contaminée et mener des entretiens non structurés avec des experts.

Tout au long de la visite, l'ANAMA a agi de manière transparente vis-à-vis de l'équipe d'experts. Un certain nombre de résultats préliminaires ont été enregistrés et peuvent être résumés comme suit. La zone touchée est fortement contaminée par des explosifs. Les mines antichars et les mines antipersonnel constituent la principale menace mais la contamination par des munitions non explosées, des engins explosifs improvisés et des restes explosifs de guerre est également très répandue. La mise en œuvre de mesures de réduction des risques d'explosion et de réponse à ces risques est beaucoup plus compliquée que prévu en raison de la destruction systématique des zones bâties, du développement des broussailles et de la croissance des arbres au cours des trente dernières années. Sur la base des besoins à court et moyen terme présentés par l'ANAMA et des visites et entretiens qui ont eu lieu sur place ultérieurement, l'équipe est d'avis que les domaines possibles d'assistance de l'OSCE pourraient inclure : l'appui aux capacités opérationnelles, la réalisation d'études techniques, la sécurité physique et la gestion des stocks de SMC ainsi que le renforcement des capacités d'élimination des munitions explosives et des capacités de déminage. Étant donné que l'Azerbaïdjan a déjà reçu un appui bilatéral et international dans ces domaines, il serait essentiel de poursuivre la collecte d'informations et la coordination pour éviter tout double emploi.

Conformément à la procédure de traitement d'une demande d'assistance (Document de l'OSCE sur les SMC, paragraphe 35(ii)), un rapport sera élaboré à la fin du processus d'évaluation.

Je vous prie de bien vouloir annexer ma déclaration au journal de ce jour. Je vous remercie de votre attention.